

Infirmiers



© 2015 Les Echos Publishing

Pseudo praticiens en augmentation, pratiques commerciales trompeuses, formations débouchant sur des qualifications non reconnues par l'Etat... ce type de dérives se multiplient dans le milieu infirmier et concurrencent grandement l'offre de soins conventionnels. Une situation qui inquiète l'Ordre, qui a décidé de contre-attaquer en s'engageant avec la MIVILUDES, la mission interministérielle de vigilance et de lutte contre les dérives sectaires.

Une convention de partenariat a, en effet, été signée entre les deux entités, pour développer une vigilance accrue sur ces dérives sectaires et veiller à l'information des professionnels de santé.

Concrètement, des échanges d'informations, notamment sur les situations à risque, vont se faire, avec l'apport d'expertise de la MIVILUDES et la transmission des sanctions ordinales en lien avec des dérives thérapeutiques à caractère sectaire. Et des actions de sensibilisation au risque de dérives vont être mises en place auprès de la profession, par exemple via des interventions de référents régionaux, des messages d'informations et des fiches pratiques pour aider les infirmiers, non seulement à repérer des patients concernés, mais aussi pour prévenir la pratique de méthodes insuffisamment éprouvées pouvant être considérées comme sectaires.

© 2015 Les Echos Publishing